

Avantages de l'affiliation au cercle « BE - Vertical Dreams »

En plus des services et avantages compris dans l'affiliation à la fédération « Club Alpin Belge », le cercle BE – Vertical Dreams vous offre toute une série d'avantages.

Conditions :

Être membre BE – VERTICAL DREAMS adhérent ou sympathisant.

❖ **Membre Adhérent :**

Un membre adhérent est un membre affilié à la fédération « Club Alpin Belge » par l'intermédiaire d'un cercle.

❖ **Membre sympathisant :**

Toute personne qui souhaite soutenir le club et profiter de ses avantages, et qui :

- Est déjà membre d'un autre club de la fédération « Club Alpin Belge »
- Est déjà membre d'une autre fédération alpine étrangère (réciprocité UIAA) : KBF (BE), FFCAM (FR), FFME (FR), CAI (IT), NKBV (NL), DAV (GE), OAV (AU), CAS (Suisse)...

N'est membre d'aucune fédération alpine car elle ne souhaite pas bénéficier de ses services

1) Location de matériel

Le cercle Vertical Dreams met gratuitement à disposition de ses membres du matériel technique pour toutes les activités encadrées. Celui-ci est à demander lors de l'inscription à l'activité.

2) Réduction de fidélité sur les activités :

- Après 5 stages d'une semaine à l'étranger : Bon de 100€ de réduction sur le prochain stage
- Après 10 stages d'une semaine à l'étranger : Bon de 150€ de réduction sur le prochain stage
- Après 15 stages d'une semaine à l'étranger : Bon de 200€ de réduction sur le prochain stage
- Après 20 stages d'une semaine à l'étranger : Bon de 250€ de réduction sur le prochain stage
- Après 25 stages d'une semaine à l'étranger : Bon de 300€ de réduction sur le prochain stage

Remarques :

- 2 stages court-séjour de minimum 3 jours d'activité = 1 stage long
- Les stages réalisés avant la création du cercle « BE - Vertical Dreams » peuvent être pris en compte une seule fois.

➔ **Tu veux profiter de cette réduction ?**

Envoie-nous la liste des stages (Année + titre) auxquels tu as participé à info@vertical-dreams.com et nous t'enversons le bon après validation.

3) Mise à disposition à tarif préférentiel de logements idéalement situés pour la pratique de l'escalade et de la randonnée :

- ❖ Appartement 2 chambres à Sormiou (Marseille 9^{ème})
 - Capacité : 6 personnes maximum
 - Garage sécurisé

BE - Vertical Dreams Asbl

Cercle effectif de la Fédération « Club Alpin Belge » - N° d'entreprise : 1032.425.735
info@vertical-dreams.com – vertical-dreams.com – 0032-474.417.924



- Transports en commun aisés depuis la gare de Marseille Saint-Charles (40 minutes) et l'aéroport (1h30)
- Supermarché, boulangeries et boucherie à proximité directe à pied
- Excellente situation vers les Calanques : 15 minutes en voiture des Calanques de Sormiou, Morgiou, Callelongue (Goudes) et de l'université de Luminy (départ pour la calanque de Sugiton)
- A pied : 1 heure (3,5km) de la Calanque de Sormiou et 2h (6,5km) de la Calanque de Morgiou

4) Réductions et avantages chez nos partenaires :

❖ **Bebloc Climbing Gym** à Jambes :

Pour toute inscription à une activité Vertical Dreams, profite de ton entrée au tarif réduit de 8,5€ (au lieu de 14,5€) jusqu'à la date de fin de l'activité à laquelle tu es inscrit - Sur présentation de l'email de confirmation de ton inscription à l'activité.

❖ Autres partenariats en cours

BE - Vertical Dreams Asbl

Cercle effectif de la Fédération « Club Alpin Belge » - N° d'entreprise : 1032.425.735

info@vertical-dreams.com – vertical-dreams.com – 0032-474.417.924

